

DIPADUR PRIMAIRE

reca
peintures

Primaire époxy tout support métallique



Définition

Primaire antirouille époxydique durcissant par réaction chimique, pour toute surface métallique.

Destination

DIPADUR PRIMAIRE est une peinture à utiliser en intérieur et en extérieur. Ce produit s'utilise sur les surfaces métalliques en atmosphères urbaine, marine et agressive. Les supports adéquats sont le fer, les métaux ferreux, le galvanisé et autres alliages légers après une préparation soignée.

Propriétés

- Excellent pouvoir anticorrosion.
- Grande résistance chimique.
- Bonne résistance aux solvants.
- Excellent rapport qualité/prix.

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

Préparation

- La calamine et la rouille seront éliminées avec un décapage par projection d'abrasif au degré DS 2,5.
- Pour les petites surfaces, la rouille et la calamine pourront être éliminées par martelage, piquage, brossage à la brosse métallique.
- Sur aluminium et galvanisé, dégraisser avec un solvant cétonique type 330.
- Sur aluminium poli, un dérochage est nécessaire ; à défaut, un ponçage au papier de verre fin est préconisé.
- En entretien, laver l'ancien revêtement et éliminer les parties non adhérentes.

Application

- Bien mélanger base et durcisseur avant application, temps de vie du mélange à 20°C : 6 heures.
- Appliquer, en général, 1 couche de 40 microns secs.
- DIPADUR PRIMAIRE devra être recouvert ensuite par une peinture de finition, type époxy ou polyuréthane.

Brosse et rouleau

- Diluer de 0 à 3 %.

Airless

- Diluer de 4 à 5 %.

Pistolet

- Diluer 10 à 12 %.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 10°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

Diluant

410.

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Mat.

Brillant spéculaire

Inférieur à 10 sous 60°.

Teintes

Blanc et oxyde jaune.

Conditionnement

0.750 litre, 3.5 litres et 15 litres.

Liant

Résine époxydique.

Densité

1,53 kg/dm³.

Séchage

(à 20°C, H.R. : 65 %)

- Hors poussières : 1 heure.
- Sec : 3 heures.
- Recouvrable : 24 heures.

Extrait sec

En poids : 72 %.

En volume : 51 %.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

7 à 8 m²/l pour une épaisseur sèche de 40 microns.

Caractéristiques règlementaires

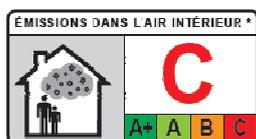
Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 6b1.

Assurance

DIPADUR PRIMAIRE est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.



*information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Hygiène et sécurité

Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. En cas d'ingestion : appeler immédiatement un Centre Anti-Poison ou un médecin. Ne pas faire vomir. En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau et au savon/se doucher. En cas d'inhalation : s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être enlevées facilement. Continuer à rincer.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE : Valeur limite UE pour ce produit (cat A/j) : 500 g/l. Ce produit contient moins de 500 g/l de COV.

Déchets

Eviter le rejet dans l'environnement.

Eliminer le contenu/récipient comme des déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

CED : 080111/150110*.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

reca

peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr